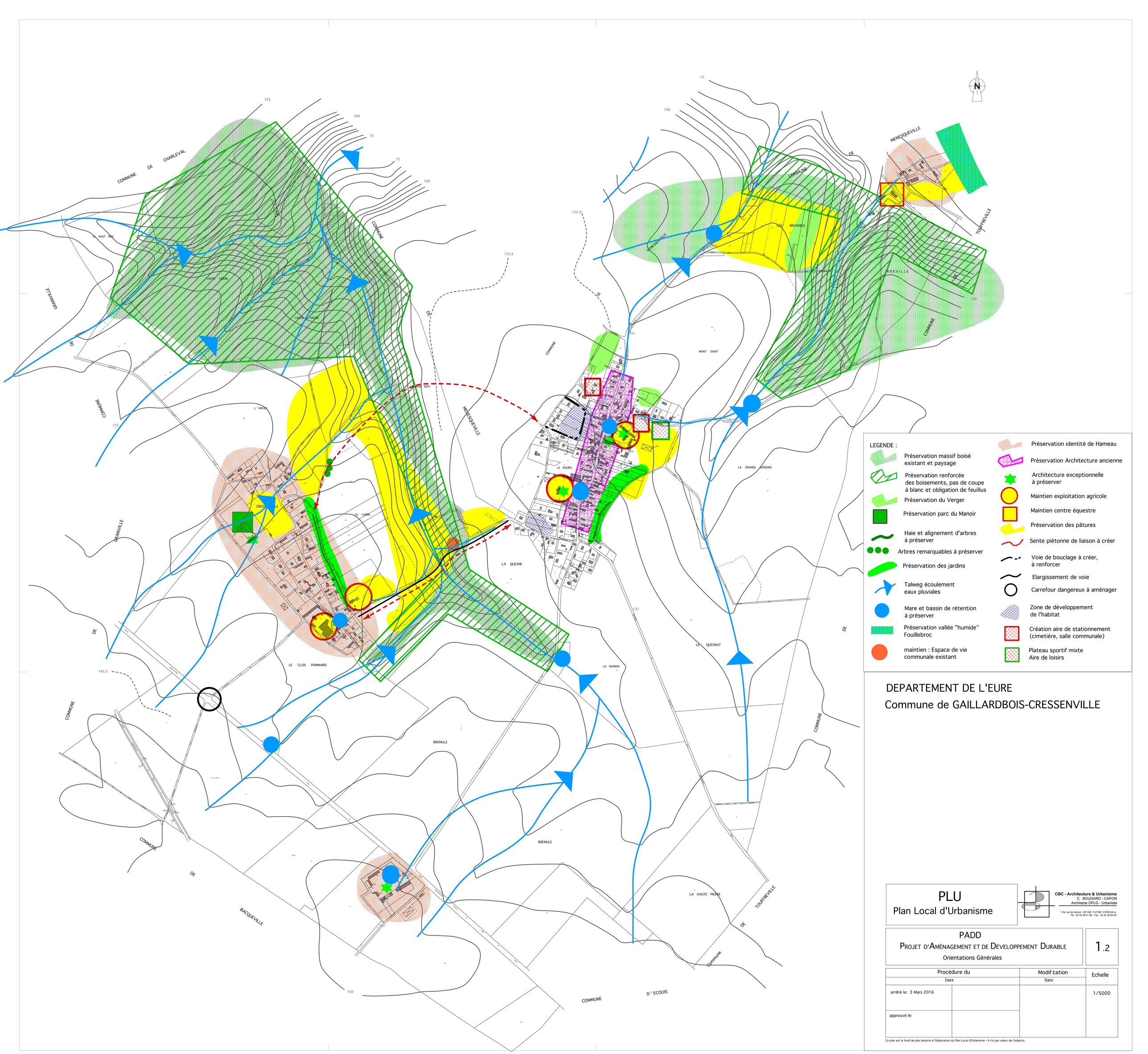


LEGENDE :

- Préservation massif boisé existant et paysage
- Préservation renforcée des boisements, pas de coupe à blanc et obligation de feuillus
- Préservation du Verger
- Préservation parc du Manoir
- Haie et alignement d'arbres à préserver
- Arbres remarquables à préserver
- Préservation des jardins
- Talweg écoulement eaux pluviales
- Mare et bassin de rétention à préserver
- Préservation vallée "humide" Fouillebroc
- maintien : Espace de vie communale existant
- Préservation identité de Hameau
- Préservation Architecture ancienne
- Architecture exceptionnelle à préserver
- Maintien exploitation agricole
- Maintien centre équestre
- Préservation des pâtures
- Sente piétonne de liaison à créer
- Voie de bouclage à créer, à renforcer
- Elargissement de voie
- Carrefour dangereux à aménager
- Zone de développement de l'habitat
- Création aire de stationnement (cimetière, salle communale)
- Plateau sportif mixte Aire de loisirs

DEPARTEMENT DE L'EURE

Commune de GAILLARDBOIS-CRESSENVILLE

PLU
Plan Local d'Urbanisme

CBC - Architecture & Urbanisme
C. BOUDARD - CAPON
Architecte DPLG - Urbaniste
1 Ter rue de Verdun - BP 243 F-27002 EVREUX cx
Tél : 02 32 38 01 96 - Fax : 02 32 39 60 94

PADD
PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
Orientations Générales

1.2

Procédure du		Modif cation	Echelle
Date		Date	
arrêté le: 3 Mars 2016			1/5000
approuvé le:			

Ce plan est le fond de plan destiné à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme - Il n'a pas valeur de Cadastre.